

La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) propose plusieurs formats de rencontre et de formation tout au long du mandat

Programme 2026

Des formations pour exercer et consolider son mandat d'élu.e

- Des formations flash : l'essentiel en deux heures de visioconférence
- Des formations d'une journée pour approfondir, pour mieux connaître...
- Des formations à la demande pour les élu.es d'un territoire (EPCI, Département…)

Des rencontres territoriales pour construire un réseau de proximité

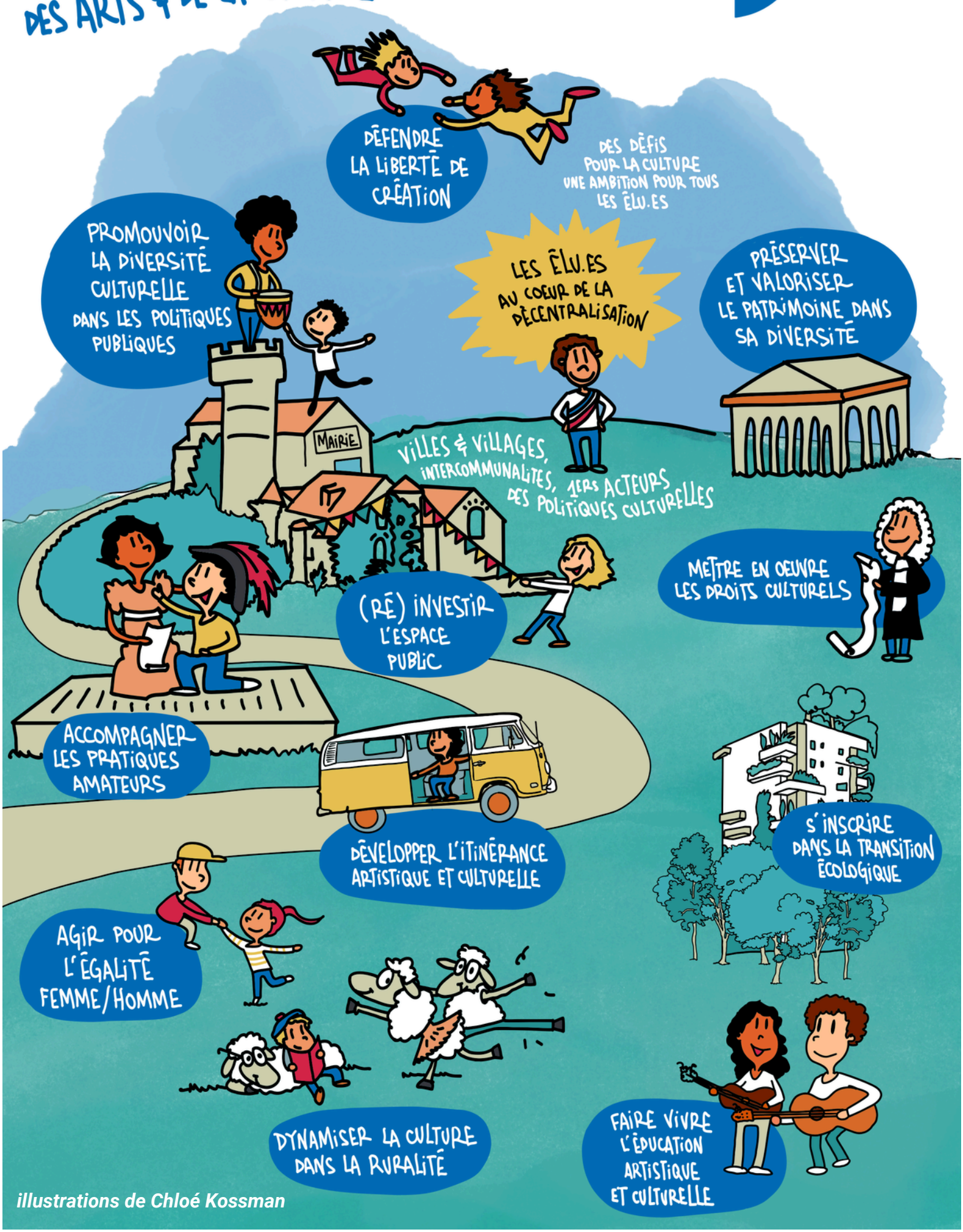
- Une demi-journée ou une journée dans une région pour rencontrer ses collègues élu.es, échanger avec la Direction régionale des affaires culturelles, identifier ses interlocuteurs locaux, aborder des éléments de politiques nationales et locales, traiter une thématique en particulier…

Des temps forts nationaux pour appréhender les débats culturels du moment, enrichir sa réflexion, apporter sa contribution

- Les Journées d'Avignon en juillet
- Le Salon des maires et des collectivités locales en novembre

L'ÉLU.E À LA MANOEUVRE POUR CONSTRUIRE SA POLITIQUE PUBLIQUE DES ARTS & DE LA CULTURE

fncc collectivités pour la culture



illustrations de Chloé Kossman

PROGRAMME

2026

AVRIL

Vendredi 17 avril
à Bourges

Rencontre territoriale en Centre-Val de Loire,
à l'occasion du Printemps de Bourges

MAI

Mardi 12 mai

Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)
Formation en ligne

Mercredi 13 mai
à Cannes

Rencontre territoriale en Région Sud à l'occasion du Festival de Cannes

Mercredi 20 mai

Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)
Formation en ligne

Mercredi 27 mai

Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.
Formation en ligne

JUIN

Mardi 2 juin
à Port-Vendres

Formation à la demande pour les élu.es du Pays Pyrénées Méditerranée

Mercredi 10 juin
à Paris

Grands établissements culturels nationaux : des partenaires et ressources pour les élu.es locaux.
Formation en présentiel

Mardi 16 juin

Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.
Formation en ligne

Jeudi 18 juin

Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)
Formation en ligne

Mardi 23 juin

Accompagner les pratiques en amateur : quels enjeux et pistes de mise en œuvre ?
Formation en ligne

Mercredi 24 juin
à Dole

Rencontre territoriale en Bourgogne-Franche-Comté

JUILLET

Mercredi 1 juillet

Le pass Culture, un levier pour amplifier les politiques culturelles locales en direction des jeunes ?
Formation en ligne

Vendredi 10 juillet
samedi 11 juillet
à Avignon

Journée d'Avignon de la FNCC,
à l'occasion du Festival

SEPTEMBRE

Mardi 15 septembre
Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! (nouveaux élu.es)
Formation en ligne

Mardi 29 septembre
Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.
Formation en ligne

OCTOBRE

Lundi 19 et mardi 20 octobre Le Lamentin - Les Anses d'Arlet
Rencontres territoriales en Martinique

Jeudi 22 et vendredi 23 octobre Lamentin - Le Moule
Rencontres territoriales en Guadeloupe

NOVEMBRE

Mardi 3 novembre
Le pass Culture, un levier pour amplifier les politiques culturelles locales en direction des jeunes ?
Formation en ligne

Vendredi 6 novembre à Falaise
Rencontre territoriale en Normandie

Lundi 9 novembre
Elu.es et résidences d'artistes
Formation en ligne

Jeudi 12 novembre à Arras
Rencontre territoriale en Hauts-de-France, à l'occasion de l'Arras Film Festival

Mardi 17 novembre
Elu.es et initiatives participatives
Formation en ligne

Mardi 24 au jeudi 26 novembre à Paris
La FNCC au Salon des maires et des collectivités locales

DECEMBRE

Jeudi 10 décembre à Paris
Faire vivre l'éducation artistique et culturelle.
Formation en présentiel

Mardi 15 décembre
Elu.es et droits culturels
Formation en ligne

Jeudi 17 décembre à Vannes
Rencontre territoriale en Bretagne

Des formations pour exercer et consolider son mandat d'élu.e

La FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.es



Le **Centre de formation de la FNCC est agréé par le ministère de l'Intérieur** depuis 1994 pour dispenser des formations aux élu.es.

L'accompagnement des élu.es est au cœur du rôle et des missions de la Fédération, attentive et mobilisée pour répondre à leurs besoins d'information, de formation et de transmission.

Le programme des formations, spécialement conçu à l'attention des élu.es, est élaboré en fonction des temps politiques, de l'impulsion à donner en début de mandat au bilan à réaliser à sa fin.

Les sessions portent sur

- la conduite de la **délégation culture** : rôle et place de l'élu.e à la culture, conception de son projet culturel...
- l'ensemble **des secteurs de la culture** : spectacle vivant, patrimoine, lecture publique, cinéma…
- **des thématiques plus transversales** : droits culturels, revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs…

Les formations sont proposées avec le concours de formateurs, de spécialistes des enjeux culturels et de partenaires de la FNCC.

L'originalité des formations de la FNCC : **chaque session bénéficie de la présence d'au moins un "élu.e témoin" qui vient partager son expérience concrète et échanger avec les participants.**

Le droit à la formation des élu.es locaux

Tous les élu.es locaux - d'une commune, d'un établissement public de coopération intercommunale, d'un département ou d'une région - bénéficient d'**un droit à la formation adaptée à leurs fonctions.**

La formation des élu.es constitue **une dépense obligatoire pour la collectivité** dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales (articles L2123-12 et suivants). À ce titre, la collectivité prend en charge les frais pédagogiques, ainsi que les frais de déplacement et de séjour dans les conditions applicables aux agents de l'État (décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006). Elle peut également, sous conditions, compenser la perte de revenus des élus.

Ce droit s'exerce à condition que la formation soit dispensée par **un organisme agréé par l'Etat.**
Plus d'informations**.**

3 formats proposés :

Des formations flash, l'essentiel en deux heures de visioconférence

Organisées en visioconférence, les formations flash proposent un temps court, rythmé et opérationnel pour éclairer un enjeu précis de votre mandat. En deux heures, elles combinent apport de repères essentiels, témoignage d'élu.e pour illustrer concrètement la thématique et temps d'échanges. Un format souple, adapté aux contraintes des élu.es, pour disposer de repères rapidement mobilisables.

Des sessions à la demande

La FNCC peut animer sur votre territoire et sur le thème de votre choix une session pour les élu.es d'une intercommunalité, d'un département, d'une région…

Des sessions d'une journée pour approfondir

Les sessions se déroulent en présentiel, sous forme interactive et participative avec des exposés théoriques, des analyses d'exemples concrets, des témoignages d'élu.es, des interventions de spécialistes des enjeux culturels (chercheurs, acteurs professionnels, représentants du ministère...) et des temps d'échanges.
Elles permettent d'approfondir une thématique et de se nourrir de plusieurs interventions. Le déjeuner qui fait partie intégrante de la formation est l'occasion de poursuivre les discussions.



Inscription

Un bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la FNCC. Les adhérents bénéficient de la gratuité pour les sessions en visioconférence et de tarifs préférentiels pour les autres sessions. Une confirmation d'inscription vous est adressée avant la formation avec les informations pratiques. Le nombre de places par session est limité pour le bon déroulement des échanges.
Informations complémentaires et inscriptions : Centre de formation.

TARIFS	Moins de 5000 habitants	De 5000 à 30 000 habitants	Plus de 30 000 habitants
ELU.E D'UNE COLLECTIVITE ADHERENTE			
Formation en visioconférence	gratuit	gratuit	gratuit
Formation en présentiel	50 €	100 €	200 €
ELU.E D'UNE COLLECTIVITE NON ADHERENTE			
Formation en visioconférence	100 €	100 €	100 €
Formation en présentiel	200 €	300 €	450 €

Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! *(spécial nouveaux élu.es)*

À la suite des élections municipales, vous débutez un mandat déterminant pour la vitalité culturelle de votre territoire. En tant qu'élu.e à la culture, vous occupez une place stratégique au croisement des politiques publiques, des acteurs culturels et des attentes des habitants. Cette formation vous accompagne dans la prise en main de votre mandat autour de deux enjeux :

- **Appréhender le rôle et les missions de l'élu.e à la culture** dans son environnement politique et avec ses interlocuteurs professionnels (relations avec le maire, les autres élu.es, les services, la direction des affaires culturelles, les établissements culturels, les associations…) ; situer la collectivité dans son environnement institutionnel (rôles de l'Etat et de ses DRAC, coopération avec les autres collectivités).
- **Passer du programme électoral à un projet culturel** structuré, réaliste et fédérateur. Comment élaborer un projet culturel de territoire en tenant compte du programme sur lequel vous avez été élu, des propositions qui émergent, des projets des artistes ?

  - **Mardi 12 mai de 17h à 19h**
  - **Mercredi 20 mai de 17h à 19h**
  - **Jeudi 18 juin de 17h à 19h**
  - **Mardi 15 septembre de 17h à 19h**

Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.es locaux.
En partenariat avec l'Association des maires ruraux de France

À la suite des élections municipales, vous exercez votre mandat dans un milieu rural. En tant qu'élu.e, vous jouez un rôle central dans la conduite de l'action culturelle.

La culture constitue un atout majeur pour la ruralité et inversement, les territoires ruraux, dans toute leur diversité, regorgent d'initiatives culturelles et artistiques. Proches des habitants et attentifs aux spécificités locales, les élu.es ruraux développent des dispositifs singuliers. Espaces d'innovation, les communes rurales font toutefois face à des difficultés qui appellent un accompagnement et une ingénierie souvent insuffisants au regard des besoins. Ce que le récent plan "Culture et ruralité" du ministère de la Culture a souhaité prendre en compte.

Cette formation vous aidera à penser une politique culturelle adaptée à votre territoire, en tenant compte :



- **du rôle central de l'élu.e** au vu de la modestie des moyens (équipements, personnel, budget)
- **de l'importance du tissu associatif**
- **des enjeux d'intercommunalité**, de l'équilibre entre initiatives communales et coopération communautaire
- **des évolutions démographiques**, avec des "ruraux" et "néoruraux"
- **des ressources et propositions** du plan "Culture et ruralité"

  - **Mercredi 27 mai de 17h à 19h**
  - **Mardi 16 juin de 17h à 19h**
  - **Mardi 29 septembre de 17h à 19h**

Accompagner les pratiques en amateur : quels enjeux et pistes de mise en œuvre pour les élu.es ?

Selon une récente enquête, il y a environ 23 millions de personnes en France, sur tout le territoire et dans toutes les catégories socioprofessionnelles, qui s'adonnent à la pratique artistique en amateur tous domaines confondus : musique, arts plastiques, photo, théâtre, danse… Ces pratiques constituent une dynamique importante de la vitalité des territoires.

L'accompagnement aux pratiques artistiques et culturelles en amateur fait partie de toute politique de proximité ; mais si les collectivités territoriales y consacrent toutes une part de leur action et de leur financement, une politique de soutien aux pratiques en amateur n'est pas toujours simple à concevoir et à mettre en place.

Quel est le rôle des collectivités pour les pratiques en amateur ? Comment le soutien à ces pratiques s'inscrit-il dans le projet culturel global des élu.es ? Comment les accompagner ? Quels liens tisser entre amateurs et professionnels ? Quels dispositifs d'aide convoquer ? Quelles évaluations pour ces politiques de proximité ?

Au travers d'exemples concrets, cette formation permettra d'identifier quelques axes fertiles d'une politique publique dans ce domaine.



- **Mardi 23 juin de 17h à 19h**

Le pass Culture, un levier pour amplifier les politiques culturelles locales en direction des jeunes ? un dispositif pour l'élu.e au service du pilotage de sa politique culturelle ?

Cette session de formation a pour objectif de proposer une vision globale du pass Culture, en présentant à la fois sa part individuelle et sa part collective. Elle s'appuiera sur des retours d'expérience concrets de collectivités déjà engagées dans la mise en œuvre du dispositif, en mettant notamment l'accent sur son articulation avec les dispositifs locaux d'éducation artistique et culturelle (EAC).

Elle permettra également d'échanger sur la transmission des données territoriales du pass Culture aux collectivités, afin de faire de ce dispositif un outil parmi d'autres au service du pilotage de leurs politiques publiques culturelles.

- **Mercredi 1er juillet de 14h à 16h**
- **Mardi 3 novembre de 17h à 19h**

Elu.es et résidences d'artistes : quel projet pour sa collectivité ?

Accueillir « en résidence » un artiste ou une équipe artistique ouvre aux élu.es de nombreuses possibilités pour rendre vivante leur politique culturelle et développer le dialogue entre les artistes et les habitants. La résidence permet de partager avec les habitants non seulement une œuvre « achevée », mais aussi le processus de création lui-même.

L'élu.e peut être l'initiateur, le mobilisateur, le facilitateur d'une résidence… Diverses options d'organisation sont envisageables, et ce dans tous les champs artistiques : théâtre, musique, danse, cirque, arts visuels, etc.

La résidence peut constituer un levier d'innovation par rapport aux actions habituelles des équipements culturels. Pour une collectivité qui ne dispose pas d'établissement culturel, elle peut également permettre d'impulser une dynamique artistique au plus près des habitants.

À l'échelle communale ou intercommunale, une résidence d'artiste peut répondre à différents enjeux : soutenir la création artistique, favoriser la rencontre avec les habitants, irriguer culturellement le territoire, créer de nouvelles coopérations… Comment définir les objectifs de la résidence et les conditions de son accueil ? Quelles modalités mettre en place : cahier des charges, appel à projet, commande publique… ? Avec quels partenaires ?

Cette formation sera illustrée par des exemples concrets et des récits de résidences portées par des collectivités, dans différents champs artistiques.

- **Lundi 9 novembre de 17h à 19h**

Élu.es et initiatives participatives : construire un projet culturel partagé

Assises de la culture, états généraux de la culture, groupes de travail mêlant habitants, associations et professionnels, questionnaires, concertations ouvertes, débats publics... des outils participatifs permettent de construire un projet culturel et artistique partagé de territoire, d'intégrer à l'offre culturelle de nouveaux usages et de nouvelles attentes ou encore de favoriser le lien et la coopération entre porteurs de projet.

C'est aussi un moyen de mieux connaître les ressources culturelles d'un territoire, de faire émerger de nouveaux acteurs et de renforcer la visibilité de l'action publique locale. Pour autant, le fonctionnement positif des initiatives participatives ne va pas de soi et de nombreuses questions doivent être anticipées.

Comment s'organiser, selon quelle temporalité, avec quelles ressources ? Comment, tout en préservant le rôle primordial d'orientation et de décision politique des élus, prendre en compte les attentes soulevées ? Comment traiter la matière recueillie et l'insuffler dans le projet politique ? Quels risques déjouer ? Quel cadre (programmatique, financier, politique) fixer ? Comment évaluer les résultats obtenus ? Pourquoi parfois cette démarche ne fonctionne pas ?

- **Mardi 17 novembre de 17h à 19h**

Elu.es et droits culturels : définitions, enjeux et pistes de mise en œuvre concrète.

Inscrits dans la loi en 2015, les droits culturels occupent depuis une place croissante dans les réflexions et les politiques culturelles des collectivités territoriales. Champs d'expérimentation pour certaines collectivités ou cadre structurant pour d'autres, ils invitent à interroger la place des personnes dans la vie culturelle, la diversité des expressions culturelles et les modalités de mise en œuvre des politiques publiques.

Mais que recouvrent concrètement les droits culturels ? Quels en sont les enjeux, les apports et les limites ? Quels changements impliquent-ils, ou peuvent-ils impliquer, dans les pratiques des collectivités ? De quelles manières peuvent-ils être mis en œuvre ?

C'est à partir d'exemples concrets et de retours d'expérience de collectivités que la formation s'attachera à proposer des pistes de réponse. Les échanges porteront notamment sur les leviers d'action à disposition des élu.es, les freins rencontrés sur le terrain et les éventuelles difficultés d'application. L'objectif est de donner aux élu.es des repères pour appréhender cette notion et de leur permettre d'identifier des pistes d'action envisageables.

- **Mardi 15 décembre de 17h à 19h**



Grands établissements culturels nationaux : des partenaires et des ressources pour les élu.es locaux.

Consacrée par la loi NOTRe, la responsabilité culturelle partagée repose sur la coopération, la co-construction et le dialogue entre l'Etat et les collectivités. Dans ce cadre, la FNCC propose une journée de rencontre et d'échange avec quatre grands établissements culturels nationaux : le Centre national de la musique (CNM), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et le Centre national des arts plastiques (CNAP).

Quels dispositifs d'accompagnement et de soutien peuvent être mobilisés à l'échelle locale ? Quelles articulations entre les actions de ces établissements et les priorités des élu.es, les spécificités des territoires ? Un temps d'information et de dialogue pour permettre aux élu.es de mieux identifier les ressources mobilisables et renforcer les coopérations entre l'État et les collectivités.

- **Mercredi 10 juin à Paris**

Faire vivre l'éducation artistique et culturelle : quels objectifs, contenus et mises en œuvre pour les élu.es ?

Fondée sur trois piliers – l'acquisition de connaissances, la pratique artistique et la rencontre avec les œuvres et les artistes –, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est au cœur des politiques culturelles des collectivités territoriales, notamment des communes et des intercommunalités.

Pour les élu.es, les enjeux sont multiples : faire de la culture un facteur d'émancipation, de cohésion sociale et de dynamisme territorial, mais aussi permettre à chacune et chacun de vivre des expériences artistiques, de rencontrer le beau et de développer sa sensibilité esthétique.

L'EAC mobilise les ressources artistiques et culturelles des territoires et s'appuie sur de nombreux partenariats entre l'État, les collectivités territoriales, les institutions éducatives, les artistes et les acteurs culturels. Elle s'inscrit, pour les enfants et les adolescents, bien au-delà du temps scolaire.

Qu'entend-on aujourd'hui par éducation artistique et culturelle ? Comment construire une politique ambitieuse adaptée à son territoire ? Quelles ressources et quels partenaires mobiliser ? Comment et pourquoi contractualiser avec l'État ?

Cette journée de formation, nourrie par des interventions de professionnels et des retours d'expérience de collectivités, permettra de mieux comprendre les leviers de l'EAC et d'identifier des pistes concrètes pour concevoir, consolider ou faire évoluer sa politique d'éducation artistique et culturelle.

- **Jeudi 10 décembre à Paris**

Des rencontres territoriales pour construire un réseau de proximité

Les rencontres territoriales de la FNCC sont des temps privilégiés pour renforcer les liens entre élu.es et **construire un réseau de proximité autour des enjeux culturels** du territoire. Elles offrent un **espace convivial et constructif pour se rencontrer, échanger et partager les expériences de chacune et chacun.**

Rencontrer ses collègues élu.es



Ces rendez-vous permettent aux élu.es de faire connaissance avec leurs collègues, de découvrir des initiatives menées ailleurs et de partager leurs projets, leurs réussites mais aussi les défis rencontrés dans leurs collectivités. C'est aussi l'occasion de prendre du recul, de s'inspirer et de faire émerger de nouvelles idées.

Échanger autour d'une thématique

Les rencontres peuvent également aborder une thématique spécifique choisie en fonction des préoccupations des territoires : cinéma, bibliothèques, éducation artistique et culturelle... Ces moments permettent de faire le point sur les actualités nationales en les mettant en perspective avec les réalités et les enjeux locaux.

Dialoguer avec la Direction régionale des affaires culturelles et différents acteurs culturels nationaux et régionaux

Les rencontres territoriales favorisent aussi un dialogue avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et ses conseillers, afin de mieux comprendre les dispositifs existants, poser ses questions et identifier les accompagnements possibles pour les projets locaux. Elles permettent par ailleurs de rencontrer différents acteurs culturels nationaux et locaux en fonction des thématiques abordées.

S'immerger dans la vie culturelle du territoire

Elles sont aussi l'occasion de s'immerger dans la vie culturelle du territoire : participation à un festival, découverte d'un équipement culturel, visite d'un lieu ou rencontre avec des acteurs culturels locaux.

Rencontres territoriales

- **En Centre-Val de Loire**

Vendredi 17 avril à Bourges, à l'occasion du Printemps de Bourges

- **En Région Sud**

Mercredi 13 mai à Cannes, accueillis par la Région Sud, pendant le Festival de Cannes

- **En Bourgogne-Franche-Comté**

Mercredi 24 juin à Dole

- **En Martinique**

Lundi 19 octobre au Lamentin
Mardi 20 octobre aux Anses d'Arlet

- **En Guadeloupe**

Jeudi 22 octobre à Lamentin
Vendredi 23 octobre au Moule

- **En Normandie**

Vendredi 6 novembre à Falaise

- **En Hauts-de-France**

Jeudi 12 novembre à Arras, à l'occasion de l'Arras Film Festival

- **En Bretagne**

Jeudi 17 décembre à Vannes

L'inscription est obligatoire, mais la participation à ces rencontres territoriales est gratuite pour les élu.es adhérents et non adhérents. Programme et inscription sur : www.fncc.fr

Des temps forts nationaux pour appréhender les débats culturels du moment, enrichir sa réflexion, apporter sa contribution

Les rencontres nationales sont des temps d'échange et de réflexion collective autour des grands enjeux des politiques culturelles. Ces rendez-vous contribuent à nourrir la **réflexion des élu.es** et à renforcer la capacité de la FNCC **à construire des propositions partagées**. Ils participent également à faire **émerger des perspectives pour le développement des politiques culturelles dans les territoires.**

Échanger autour des grands enjeux des politiques culturelles

Organisés dans le cadre de grands événements nationaux, ces temps proposent des débats et des séminaires autour des grandes questions qui traversent les politiques culturelles : soutien à la création, financement de la culture, accès aux œuvres et aux pratiques, place de la culture dans les transitions contemporaines...

Se retrouver et partager ses expériences, ses propositions

Ces rendez-vous permettent aux élu.es de toute la France de se retrouver, d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs expériences.
Ils offrent un espace pour confronter les points de vue, prendre du recul sur les enjeux rencontrés dans les collectivités et enrichir les réflexions grâce à la diversité des situations territoriales.

Les Journées d'Avignon de la FNCC
Vendredi 10 et samedi 11 juillet

Chaque année, pendant le Festival d'Avignon, la FNCC organise ses *Journées d'Avignon*, un temps fort de rencontres, de débats et de séminaires. L'édition 2026 sera surtout l'occasion d'accueillir les nouveaux élu.es, de leur faire découvrir la FNCC, de favoriser les échanges et rencontres, la transmission entre les nouveaux élus et ceux déjà membres de la Fédération.

La FNCC au Salon des maires et des collectivités locales
Du mardi 24 au jeudi 26 novembre

La FNCC est également présente au Salon des maires et des collectivités locales, à Paris. Partenaire du Salon depuis la création du pôle culture, la Fédération y tient un stand et participe à la programmation à travers l'organisation de plusieurs tables-rondes, offrant ainsi un espace de rencontre et de discussion pour les élu.es.

La FNCC au Salon des maires et collectivités locales 2026

Mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 novembre 2026



Mardi 24 novembre

Au Salon des maires - Porte de Versailles - Pavillon 7.1 - Espace culture

- 15h45-16h15 **// Espace Vis ta Ville « En scène »** organisé par le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC) et la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) avec la participation de la FNCC

Les arts du cirque, un levier pour le développement culturel et la cohésion des territoires

Écoles de cirque, compagnies, chapiteaux, festivals : les arts du cirque sont présents dans des communes de toutes tailles. Pratique amateur, éducation artistique, accueil de spectacles et de résidences, ils offrent aux collectivités des leviers concrets de développement culturel et de lien social. La Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) et le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC) en présentent les formes et les conditions de réussite, avec le témoignage d'un élu de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) sur l'expérience menée dans sa collectivité. Un temps d'échange pour repartir avec des repères et des outils.

- 17h-17h30 **// Espace Lab Territoire inclusif et solidaire** organisé par la FNCC

Communes et intercommunalités : la coopération culturelle au service des habitants

L'articulation entre communes et intercommunalités, notamment dans les territoires structurés autour de petites et moyennes villes, constitue un levier important pour développer des politiques culturelles adaptées aux réalités des territoires et aux besoins des habitants. Elle permet de mutualiser des moyens, de faire émerger de nouvelles initiatives et d'accompagner les dynamiques locales.

Comment concilier et articuler le travail entre élu.es communautaires et élu.es communaux ? Comment nourrir un projet culturel intercommunal des initiatives communales, et inversement ? Comment cette coopération peut-elle favoriser le développement des propositions et des pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire ? En quoi les actions menées peuvent-elles favoriser la rencontre entre les habitants ?

Des projets culturels itinérants à la programmation coordonnée de spectacles, en passant par les résidences artistiques ou encore la mise en réseau des équipements et des acteurs culturels, les formes de coopération sont multiples. Cette table ronde sera l'occasion de partager des expériences et de valoriser les initiatives au service de la vitalité des territoires et du lien social.

Mercredi 25 novembre

Au Salon des maires - Porte de Versailles - Pavillon 7.1 - Espace culture

- 13h30-14h // **Espace Vis ta Ville « En scène »** organisé par la FNCC

Liberté de création et de diffusion : quels enjeux et quel rôle pour les élu.es locaux ?

La liberté de création et de diffusion constitue un enjeu essentiel des politiques culturelles publiques. Elle interroge notamment la place et le rôle des élu.es locaux. Dans le prolongement du plan interministériel, la publication du premier rapport consacré à la liberté de création et l'annonce d'un comité de coordination interministérielle témoignent d'une attention à ces enjeux. Comment les élu.es peuvent-ils accompagner et préserver la liberté de création et de diffusion sur leurs territoires ? De quels outils disposent-ils pour faire face aux situations de tension ? En s'appuyant sur les réflexions de son groupe de travail et sur les initiatives nationales récentes, la FNCC propose un temps d'échange pour partager des expériences et identifier des pistes d'action concrètes.

Jeudi 26 novembre

Au Salon des maires - Porte de Versailles - Pavillon 7.1 - Espace culture

- 14h15-14h45 // **Espace Vis ta Ville « En scène »** organisé par la FNCC

Les conservatoires de demain : quels enjeux en ce début de mandat ?

Élargissement des missions, contraintes budgétaires, articulation entre classement, rayonnement et financement, démocratisation des publics, adaptation aux réalités des territoires, ces enjeux invitent à mettre en perspective la situation actuelle des conservatoires et les politiques publiques qui les accompagnent. En ce début de mandat municipal, cette table ronde sera l'occasion de partager des expériences et de poser quelques constats sur les enjeux auxquels sont confrontés les conservatoires et les collectivités qui les portent. Ces premiers échanges viendront nourrir le nouveau groupe de travail de la FNCC consacré au sujet.

Stand

La FNCC vous accueille
sur son stand M27, Pavillon 7.1 – Espace culture



Dix bonnes raisons d'être adhérent à la FNCC

1. S'inscrire dans un réseau pluraliste de collectivités représentées par leurs élu·es
2. Partager ses initiatives et découvrir d'autres expériences
3. S'informer sur l'actualité culturelle nationale et locale
4. Se former à l'ensemble des enjeux des politiques culturelles
5. Faire rayonner son territoire, sa ville, son village
6. Faire entendre la voix des collectivités territoriales au plan national
7. Contribuer à l'évolution des politiques culturelles publiques
8. Favoriser la prise en compte de la dimension culturelle dans les politiques publiques
9. Promouvoir la diversité de la création artistique et l'inventivité des territoires
10. Soutenir et valoriser les pratiques culturelles, en amateur et associatives

Montants des adhésions

COMMUNES

De moins de 2000 habitants	0,045 euro par habitant (plancher minimum de 15 euros)
De 2.001 à 10.000 habitants	204 euros
De 10.001 à 30.000 habitants	511 euros
De 30.001 à 60.000 habitants	832 euros
De 60.001 à 200.000 habitants	1 188 euros
De 200.001 à 1.000.000 habitants	1 782 euros
De 1.000.001 à 5.000.000 habitants	3 208 euros
De 5.000.001 à plus habitants	3 920 euros

EPCI – METROPOLES

De moins de 10.000 habitants	454 euros
De 10.001 à 30.000 habitants	794 euros
De 30.001 à 60.000 habitants	1 069 euros
De 60.001 à 100.000 habitants	1 701 euros
De 100.001 à 500.000 habitants	2 495 euros
De 500.001 habitants à plus	3 683 euros

CONSEILS DEPARTEMENTAUX

De moins de 1.000.000 habitants	1 782 euros
De 1.000.001 à 10.000 000 habitants	2 970 euros
De 10.000.001 à plus habitants	3 564 euros

CONSEILS REGIONAUX

4 500 euros

Plus d'information sur notre site : www.fncc.fr

FNCC - Fédération nationale des élu.es
à la culture des collectivités

81 rue de la Tour
42000 Saint-Etienne
04.77.41.78.71
contact@fncc.fr
www.fncc.fr

Suivez la FNCC sur les réseaux sociaux